

Sénat de Belgique.

1^{er} Feuilleton des Pétitions arrêté dans la séance de la Commission du 24 décembre 1839.

- N° 1. Le sieur Frédéric Ronstorff, domicilié à Bruxelles, demande que les travaux du canal de l'Espierre soient soumis à une nouvelle adjudication.

Conclusions du rapport :

Renvoi à M. le Ministre des Travaux Publics.

- N° 2. Le sieur Verrue Lafrancq proteste contre l'adjudication qui vient d'être faite pour l'exécution du canal de l'Espierre; il demande que ces travaux ne puissent avoir lieu qu'autant qu'ils auront reçu l'approbation du pouvoir législatif et qu'ils ne viennent pas empêcher la construction du canal de Bossuyt à Courtrai.

Conclusions du rapport :

Renvoi à M. le Ministre des Travaux Publics.

- N° 3. Plusieurs Représentans des diverses Sociétés charbonnières du couchant de Mons, négociants, banquiers et industriels du Hainaut, demandent que la concession du canal de l'Espierre récemment faite, soit maintenue.

Conclusions du rapport :

Renvoi à M. le Ministre des Travaux Publics.

- N° 4. Le sieur Frédéric Corbisier, domicilié à Frameries, fait la même demande.

Conclusions du rapport :

Renvoi à M. le Ministre des Travaux Publics.

- N° 5. Un grand nombre d'exploitans de mines de houille du couchant de Mons, se plaignent de la redevance proportionnelle à laquelle ils ont été taxés d'office pour les années 1838 et 1839.

Conclusions du rapport :

Renvoi à M. le Ministre des Travaux Publics.

- N° 6. Le Vicomte Van Leempoel de Nieuwnuester, domicilié à Bruxelles, demande que le Sénat reconnaisse sa qualité de Belge.

Conclusions du rapport :

Ordre du jour.

- N° 7. Le conseil communal d'Anvers demande des modifications à la loi du 27 mai 1837 sur les distilleries, et notamment l'abrogation de l'article 3 de la dite loi.

Conclusions du rapport :

Renvoi à M. le Ministre des Finances et dépôt au Greffe.

- N° 8. La chambre de Commerce et des fabriques de Charleroy, demande que le chemin de fer de Namur, se dirige par les vallées de la Sambre et du Piéton, et traverse Charleroy.

Conclusions du rapport :

Renvoi à M. le Ministre des Travaux Publics.

- N° 9. Le conseil communal de Thielt demande le déplacement du chemin de fer de Gand à Bruges, de manière à ce qu'il passe par Thielt.

Conclusions du rapport :

Renvoi à M. le Ministre des Travaux Publics.

- N° 10. Plusieurs communes du canton d'Ingelmunster (Flandre-Occidentale), font la même demande.

Conclusions du rapport :

Renvoi à M. le Ministre des Travaux Publics.

- N° 11. Le Conseil Communal de Bruges demande le maintien de la direction actuelle du Chemin de fer de Gand à Bruges et s'oppose à son passage par Thielt.

Conclusions du rapport :

Renvoi à M. le Ministre des Travaux publics.

- N° 12. Le sieur Malfait, domicilié à Courtrai, présente des observations tendant à modifier la législation relative à l'impôt sur le sel.

Conclusions du rapport :

- N° 13. Le Sieur Senault, capitaine en retraite, domicilié à Bruxelles, demande la révision de la loi sur les pensions militaires.

Conclusions du rapport :

Renvoi à M. le Ministre de la Guerre.

N° 14. Le sieur Guillaume-Charles Venderbeken, militaire pensionné pour cause de cécité, demande à jouir des bénéfices de la loi du 24 mai 1838 sur les pensions militaires.

Conclusions du rapport :

Renvoi à M. le Ministre de la Guerre.

N° 15. Le Sieur Henri Ferdinand, domicilié à Bruxelles, fait la même demande.

Conclusions du rapport :

Renvoi à M. le Ministre de la Guerre.

N° 16. Le Sieur Jean-Louis De Vogelas, militaire pensionné, domicilié à Bruxelles, fait la même demande.

Conclusions du rapport :

Renvoi à M. le Ministre de la Guerre.

N° 17. Le sieur J.-B. Vrydaghs, militaire pensionné, domicilié à Bruxelles, fait la même demande.

Conclusions du rapport :

Renvoi à M. le Ministre de la Guerre.

N° 18. Le sieur Engelbert Vanderseypen, sous-officier pensionné domicilié à Bruxelles, fait la même demande.

Conclusions du rapport :

Renvoi à M. le Ministre de la Guerre.

N° 19. Le sieur Jean-Baptiste Mazotti, sous-officier pensionné, domicilié à Bruxelles, fait la même demande.

Conclusions du rapport :

Renvoi à M. le Ministre de la Guerre.

N° 20. Le sieur Louis Rosé, soldat pensionné, domicilié à Berchem-Ste.-Agathe, fait la même demande.

Conclusions du rapport :

Renvoi à M. le Ministre de la Guerre.